L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" - Racine

VOL. XV — NO 52 | Sudbury, Ont. le 6 juin, 1957. | le numéro: 5 sous

LE 10 JUIN

Dans Sudbury

...vos candidats sont

C. C. F.

Jacobs, Ray H.

Conservateur

Mitchell R. M. DR.

Libéral

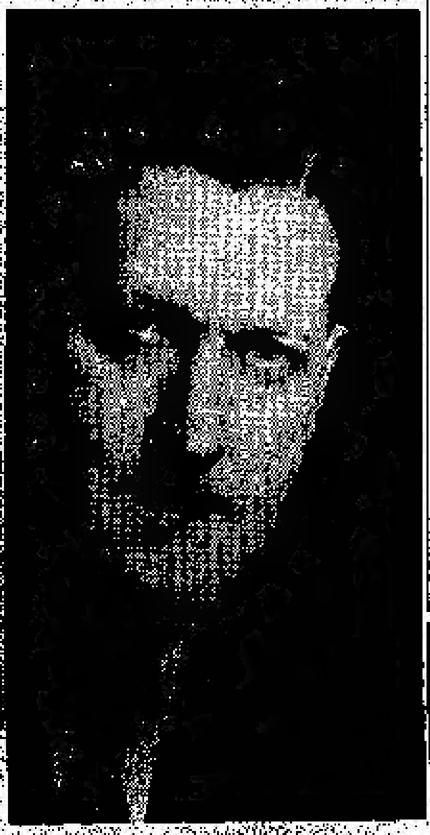

Mitchell Rodger

Dans Nickel Belt

...vos candidats sont

Conservateur

Falzetta, Antoine

Libéral

Gauthier J. Léo

C. C. F.

Prescott, Harold

ALLEZ VOTER

Qu'ils travaillent ensemble

...avec un seul but!

Débarrasser Ottawa des inutiles, des incapables... nous y voulons des hommes en qui nous pouvons avoir confiance!

VOTEZ

FALZETTA, Antoine (Tony)

le 10 juin

Candidat Conservateur Dans NICKEL BELT

'Vieux à 40, 50, 60?' — Pas Du Tout, Monsieur

Oubliez votre âge! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. "Remontez-vous" avec Ostrex. Contient tonique contre faiblesse, épuisement causés seulement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes appellent "vieillesse." Format d'introduction, 60c seulement. Pour vous fortifier et rajeunir, essayez aujourd'hui les Tablettes toniques Ostrex. Toutes pharmacies.

— Oui et non sont les mots les plus courts et les plus faciles à prononcer, et ceux qui demandent le plus d'examen. (Talleyrand)

— Ignorer la musique passait dans l'antiquité pour un défaut d'éducation.

— A chaque affaire son moment et à chaque chose sa place. (Franklin)

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 1 - 1957 on the 13th day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 2 Township of Rayside, Ontario, to borrow the sum of EIGHTY THOUSAND ($80,000.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of EIGHTY THOUSAND ($80,000.00) and of the issue of debentures of the RCSS No. 2 Township of Rayside, Ontario, authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of EIGHTY THOUSAND ($80,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of June 1957 in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following:-

The sum of $2,000. on the 1st day of June 1958 inclusively
The sum of 2,500. on the 1st day of June 1959 to 1962 inclusively
The sum of 3,000. on the 1st day of June 1963 to 1964 inclusively
The sum of 3,500. on the 1st day of June 1965 to 1967 inclusively
The sum of 4,000 on the 1st day of June 1968 to 1969 inclusively
The sum of 4,500. on the 1st day of June 1970 to 1971 inclusively
The sum of 5,000. on the 1st day of June 1972 to 1973 inclusively
The sum of 5,500. on the 1st day of June 1974
The sum of 6,000. on the 1st day of June 1975
The sum of 6,500. on the 1st day of June 1976 to 1977

together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st day of June & December 1958 - 1977 in each and every year commencing on the 1st day of June 1958. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Elzéar Beausoleil, Chairman
(sgd.) A. Emile Maheu, Sec. Treasurer

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 11 on the 6th day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 3 Township of Blezard, in the District of Sudbury, Ontario, to borrow the sum of SIXTY THREE THOUSAND DOLLARS ($63,000.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of SIXTY THREE THOUSAND DOLLARS ($63,000.00) and of the issue of debentures of SIXTY THREE THOUSAND DOLLARS ($63,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of SIXTY THREE THOUSAND DOLLARS ($63,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 2nd day of July in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following:-

The sum of $1,500.00 on the 2nd day of July 1958
The sum of $2,000.00 on the 2nd day of July 1959 to 1962 inclusively
The sum of $2,500.00 on the 2nd day of July 1963 to 1966 inclusively
The sum of $3,000.00 on the 2nd day of July 1967 and 1968
The sum of $3,500.00 on the 2nd day of July 1969 to 1971 inclusively
The sum of $4,000.00 on the 2nd day of July 1972 and 1973
The sum of $4,500.00 on the 2nd day of July 1974 and 1975
The sum of $5,000.00 on the 2nd day of July 1976 and 1977

together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 2nd day of July and January in each and every year commencing on the 2nd day of January 1958. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Laurent Blais, Chairman
(sgd.) Aimé Laforge, Sec. Treasurer

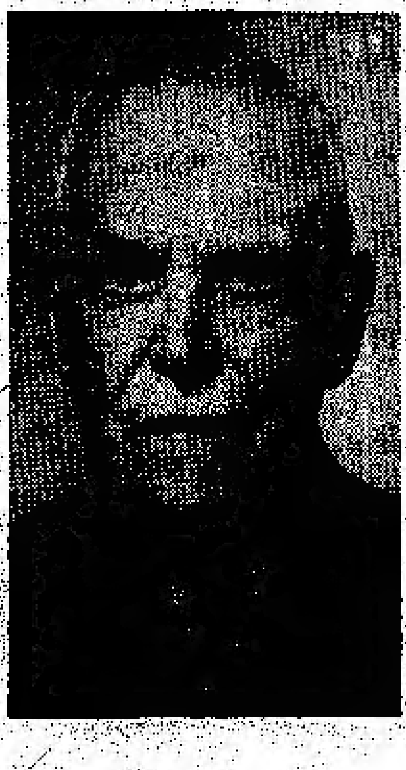

EN AVANT...

AVEC ST-LAURENT!

Gardons le Canada prospère...

Votons Libéral le 10 juin

DANS

Nickel Belt

ré-élisez

J. Léo Gauthier

(2ième nom sur le ballot)

DANS

Sudbury

ré-élisez

Rodger Mitchell

(3ième nom sur le ballot)

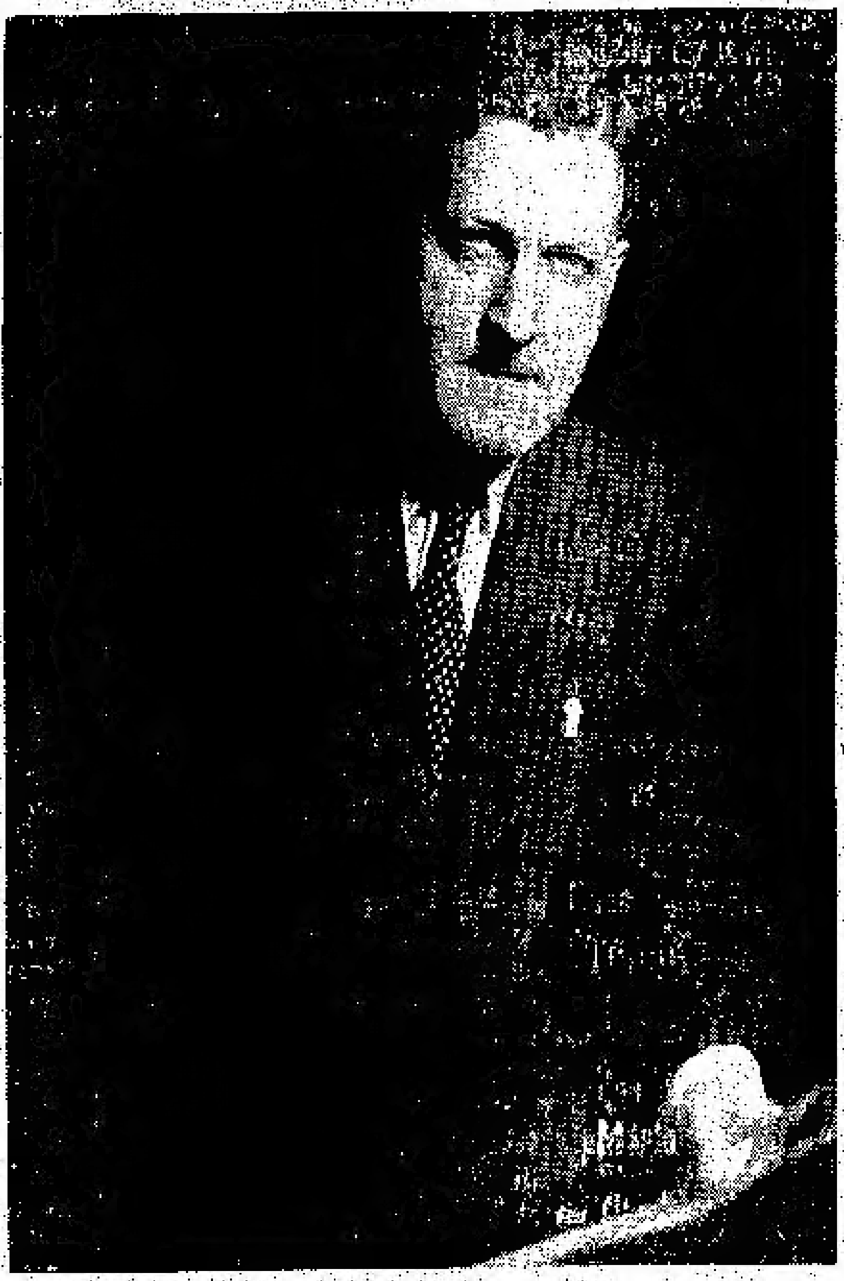

SI M. DIEFENBAKER PREND LE POUVOIR...

Suite de la page 8

moyens de les améliorer pour faire face au coût de la vie.

"Mon seul désir, c'est de servir mon pays, servir mes concitoyens et réaliser l'idéal d'un Canada uni, d'un Canada fort, d'un Canada gouverné par des hommes libres et pour des hommes libres.

"J'ai besoin à mes côtés, dans le cabinet, et au parlement, de députés du Québec qui m'aideront et me guideront dans l'administration des intérêts du Canada".

VILLA LOYOLA DE SUDBURY

Suite de la page 5

mille dollars d'intérêts, ce serait creuser sa tombe avant de mourir dans la faillite. - En effet, six fois sept mille dollars, c'est quarante-deux milles dollars qu'il faudrait ajouter au capital non payé; c'est six ou même huit fois douze cents dollars de déficits inéluctables qu'il faudrait, chaque année, aller trouver pour simplement rencoutrer les frais généraux, non compris évidemment le service des intérêts... Ce serait donc une erreur de grande classe que de bâtir une Maison de retraites sur emprunt. - C'est pourquoi répéter "Bâtissez et nous donnerons" ne peut que nuire à notre présente campagne et même peut-être rendre impossible la réalisation d'un urgent et merveilleux projet. - D'ailleurs, des gens importants, de plus en plus nombreux à qui nous avons exposé le présent problème, ont immédiatement fait leur don total.

Coup d'oeil rapide sur quelques paroisses:

Azilda est très avancée, dans sa campagne; Blezard Valley qui a déjà donné $2,500, complètera son aumône, à l'automne; Blind River même si la campagne n'est pas encore organisée, faute de temps, en est rendu à $1125.; Cache Bay ainsi que Field où la campagne a été retardée, par la grève de l'an passée, en sont rendues, même sans organisation, la première à $525.; la seconde à $1849.; Espanola prévoit son église, mais déjà Monsieur le Curé J.J. Tourigny a envoyé son obole de $200.00; Garson n'a pas encore été approchée: il n'y a que cinquante-deux dimanches, par année... il nous en faudrait au moins trois fois autant, car nous avons 32 paroisses canadiennes françaises et l'organisation prend deux ou trois visites, par paroisse, -... donc il y a beaucoup de travail fait, (Ste-Anne dépasse ses $52,000.; Sturgeon, paroisse du Sacré-Coeur est en route pour son $25,000. - New-Sudbury s'en vient vers $6,000. etc. - donc encore beaucoup de travail, d'ici la fin de l'année. - Donnons dès maintenant, et allons-y généreusement et nous l'aurons notre Maison de retraites, avec sa chapelle, sur la Montagne, en arrière de la Grotte de la Sainte Vierge.

LE COMITE CENTRAL,

par le Président, le P. Boutin, s.j.

a/s Université de Sudbury,

Sudbury, Ontario.

— Le plus grand malheur qui puisse arriver à des enfants, c'est d'être mal élevés.

— Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.

(Vauvenargues.)

Un jeune homme... un collège... l'élite de demain!

Grâce au Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP), le jeune homme qui possède les titres et qualités nécessaires peut compléter ses études au niveau universitaire, aux frais du Ministère de la Défense nationale, soit à l'un des Collèges des services armés (Collège militaire royal de Saint-Jean, à Saint-Jean (Québec), Collège militaire royal du Canada, à Kingston, et Royal Roads à Victoria, C.-B.), soit à une université canadienne reconnue, ou à un collège affilié.

Les cadets sont payés durant la période des cours, ainsi que pendant l'entraînement d'été dans l'arme de leur choix: Marine, Armée ou Aviation. Des allocations sont aussi prévues pour couvrir les autres dépenses inhérentes aux études supérieures et, à la fin du cours, un brevet d'officier est décerné au cadet.

Comité de sélection ROTP
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, Canada

Veuillez m'envoyer, sans aucune obligation, tous les renseignements sur le Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières.

Nom..

Adresse..

Ville..

Age..................... Etudes terminées.....................

Arme de votre choix: Marine ☐ Armée ☐ Aviation ☐

CAR57-15

Conditions:
- Etre en bonne santé,
- Citoyen canadien.
- Instruction:
  pour Saint-Jean: 11e scientifique spéciale
  pour Kingston et Royal Roads:
  12e scientifique spéciale ou mieux.

Profitez de cette occasion unique de poursuivre vos études, en faisant votre demande immédiatement.

Postez ce coupon dès aujourd'hui.

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Raoul Jobin, l'un de plus grands ténors à l'heure actuelle songe à se retirer de la scène et se consacrer uniquement aux jeunes canadiens.

● ● ●

L'Ontario aurait besoin d'énergie nucléaire d'ici 15 ans si le présent taux d'accroissement est maintenu.

● ● ●

M. Léoda Gauthier, député fédéral pour le Nickel Belt, vient de faire parvenir à l'association canadienne-française d'éducation un don de 300.00 qui sera versé à la caisse des prêts d'honneur.

● ● ●

Mme J. H. Merchant de Sturgeon Falls a été élue présidente de la "Catholic Women's League" pour le diocèse du Sault Ste-Marie.

● ● ●

Un jeune avocat chinois de 33 ans, M. Douglas Jung est le candidat conservateur dans Vancouver-Centre où le ministre de la défense R. Campney détient le siège aux Communes. C'est la première fois dans l'histoire canadienne qu'un chinois né au Canada se présente aux élections.

● ● ●

Une "quasi bière" a fait son apparition dans un magasin d'Ottawa où elle se vend comme des pains chauds. Aux prix de 35 cents la bouteille de 12 onces et avec un pourcentage .5 en alcohol elle n'offre aucune compétition à la L.C.B.O. malgré sa vogue du moment.

● ● ●

Les maires d'Ontario réunis à Chatam, Ontario demandent qu'on augmente à 60 milles à l'heure le maximum de vitesse permise sur les grandes routes.

● ● ●

La campagne du "Easter Seal" a dépassé son objectif de $10,000 Même si tous les récipiendaires n'ont pas fait remise, le montant reçu à date se chiffre à $11,000.

● ● ●

Les membres de la force constabulaire du canton Neelon-Garson devront avoir leur résidence dans le canton où ils travaillent. Le Chef de ce district se plaint du fait que ses hommes sont un peu trop éparpillés!

● ● ●

Un officier de 'Mine-Mill' rapporte que leur Union a fait application pour représenter les employés de l'Algom Uranium Mines.

● ● ●

Un plan visant à doter la ville de terrains de stationement à proximité des grandes artères fera disparaitre à cet effet un pâté de maisons entre l'immeuble de la "Canadian Tire Corp." et l'emplacement de la banque Canadienne Nationale sur la rue Elm est.

● ● ●

Un jeune homme de Sudbury, René Hébert, ordonné prêtre samedi dernier à North Bay par son Excellence Mgr A. Carter a été nommé vicaire à la paroisse St-Jean de Brébeuf. Il est le fils de Mme Annette Hébert et de feu M. Hébert, 127 rue St-George.

LA VILLA LOYOLA DE SUDBURY

Une des difficultés de notre campagne, laquelle, malgré tout, est en bonne voie, même si elle est dure, est la suivante: "COMMENCEZ A BATIR ET NOUS VOUS DONNERONS"! -

S'il s'agissait d'un presbytère, d'une église, d'un couvent, d'un collège, d'une Université, la réponse vaudrait, car toutes ces institutions peuvent prévoir des revenus réguliers, surtout celles qui relèvent de la Corporation épiscopale: Son Excellence prête tant.. et alors, comme on doit se rendre à l'église, pour les offices religieux, la charité s'organise d'elle-même pour payer les intérêts et amortir la dette, tandis que pour une Maison de retraites où personne n'est obligé de s'y rendre, aucun budget stable ne peut être prévu, surtout durant les six ou huit premières années, temps requis — l'expérience le prouve - pour organiser chaque groupe de retraitantes et les rendre suffisamment nombreux pour qu'enfin la roue tourne d'elle-même. - Et alors? - alors, durant six ou huit ans, on peut prévoir, sans exaggération, mille à douze cents dollars de déficit, par année. - Et maintenant s'il fallait bâtir sur emprunt, donc avec obligation de payer annuellement six à huit

— suite à la page 4 —

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 19 juin 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR REPARATION ET CONSTRUCTION DE TABLIER (MOITIE EST), ANGLIERS (BARRAGE DES QUINZE) COMTE DE PONTIAC (P.-Q.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, édifice Kent-Albert, 150, rue Kent, Ottawa (Ont.); de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics 385, rue Yonge, Toronto (Ont.); de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 1643, rue Délorimier, Montréal (P.-Q.), et de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 75 blvd. des Capucins, Québec 3, (P.-Q.), et aux bureaux de poste de North-Bay et Sudbury (Ont.,) Hull et Angliers (P.-Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront preparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Ottawa et Toronto (Ont.) et Montréal et Québec (P.-Q.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 mai 1957.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law 1-57 on the 11th day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 1 in the Township of Rayside, District of Sudbury, Ontario, to borrow the sum of FORTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($42,500.00) for the purpose of building a school house. The payment of the said sum of FORTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($42,500.00) and of the issue of debentures of FORTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($42,500.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of FORTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED DOLLARS ($42,500.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of June in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following:-

The sum of $1,000.00 on the 1st day of June 1958 and 1959.
The sum of $1,500.00 on the 1st day of June 1960 to 1965 inclusively.
The sum of $2,000.00 on the 1st day of June 1966 to 1969 inclusively.
The sum of $2,500.00 on the 1st day of June 1970 to 1972 inclusively.
The sum of $3,000.00 on the 1st day of June 1973 to 1975 inclusively.
The sum of $3,500.00 on the 1st day of June 1976 and 1977, together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st day of June and December in each and every year commencing on the 1st day of December 1957. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Norbert Pelletier, Chairman
(sgd.) Roger A. Landry, Sec. Treasurer

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. 3-0706

Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario
"L'Ami du Peuple" parait tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm, Sudbury.
L'abonnement est de $3.00 par année.
(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

De la politique

La politique n'est pas un ramassis de recettes empiriques, d'expériences plus ou moins ratées. Elle est une science d'ordre pratique, plus que cela, une sagesse dont le fondement est la prudence, la circonspection et un respect sacré du bien commun.

Les Canadiens français, jadis, ont connu de véritables politiciens qui les ont pourvus d'institutions qui, tenant compte des situations complexes, faisaient preuve de clair-voyance, de réalisme. Mais depuis quelques décennies, nos politiciens sont devenus des "politicailleurs" vénaux, et la politique est devenue "politiquerie", d'après le Larousse, manie de gens qui parlent politique sans s'y connaitre.

Au yeux, la politique est une occasion prochaine de perdre toute conscience, c'est le lieu de la corruption, de l'opportunisme le plus grossier.

Et pourtant, la politique en soi, dégagée de toutes ces scories, devrait être un champ d'action de choix pour ceux qu'attirent la réalisation du bien commun, la mise en pratique des théories sociales.

Aristote allait jusqu'à dire que l'homme est un "animal politique" en ce sens que par définition, il est intégré dans un tout social dont les péripéties gouvernementales ne peuvent pas le laisser indifférent.

Chez nous, la masse populaire ignore tout de tout en matière politique. Pendant des générations nous avons fait de la politique une question de couleurs, une question de clans. Il y avait les "Rouges" et les "Bleus". Il y aurait tout un recueil à écrire sur les bêtises cachées sous ces deux appellations. Et le meilleur politicien était celui qui "gueulait" le plus fort. Il n'y a pas de terme plus juste que "gueuler" pour nommer cette logorrhée, cette logomache qui envahissait les estrades au moment des campagnes électorales.

Et les badauds sortaient d'une assemblée en disant: "Il parle-tu ben". Voilà notre tradition politique, elle est faite de calomnies, de haines vis-à-vis l'adversaire. Le candidat n'informait pas l'opinion du peuple, il la déformait, il l'entretenait d'idées creuses.

Les moeurs politiques ont peu évolué chez nous. Nous avons sans doute une partie de la population mieux informée, moins crédule, qui ne prend pas des vessies pour des lanternes, mais le malheur veut que ceux qui voient clair, se désintéressent de la chose publique, au point même de ne pas poser leur vote, devoir de tout citoyen authentique. Cette catégorie est constituée surtout de l'élite professionnelle.

Il faut répéter qu'il y a place pour de consciencieux et surtout pour de compétents politiciens. On n'improvise pas en ce domaine plus qu'en aucun autre. La politique, nous le disions, est une science et non la moins complexe. Elle demande des connaissances en matières juridiques, sociales, économiques, et une certaine conception philosophique de la vie où les valeurs de l'esprit, la recherche du bien commun ne sont pas annihilées par les exigences de la matière, et l'égoïsme.

Nous voyons des députés qui brillent au parlement par leur mutisme; la raison est bien claire, ils n'ont rien à dire, ils suivent comme des moutons de Panurge, ils n'ont pas d'opinions, parce que pour s'en faire une, il faudrait se fatiguer les méninges.

Nous vous invitons à penser la politique sans esprit de partisannerie, mais avec un soin minutieux de tenter de rattacher à quelques principes l'action de nos hommes politiques.

VOTEZ pour qui vous voulez . . . mais allez voter

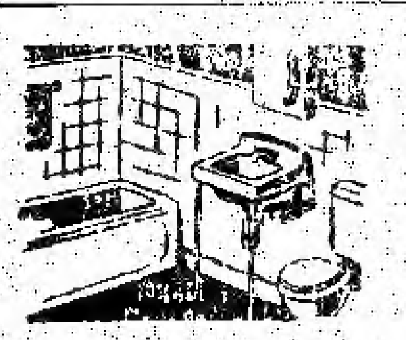

Pour le meilleur confort essayez TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air climatisé, est enfermé dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermostat. Humidificateur Vapoglass avec un peu d'extra.

Voyez-le chez

Morrison Plumbing & Heating
164 rue Elgin, Sud. Tél.: OS 4-0797

Le Parti Libéral et la Sécurité Sociale

La sécurité est une aspiration humaine et que l'homme ne peut travailler à son bien être sans être assuré de la sécurité pour lui-même et pour les siens.

Et c'est ce qu'a compris le parti libéral en inscrivant la sécurité parmi les principes essentiels à notre vie démocratique.

Les mesures de sécurité sociale adoptées par le parti libéral sont, de toutes ses réalisations, ce qui a le plus rencontré l'approbation du peuple canadien.

Elles occupent une position importante dans le programme libéral parce que le parti libéral a toujours donné la première place aux valeurs humaines, à l'individu et à la famille.

La sécurité touche à la vie même de chacun des Canadiens et elle est en quelque sorte notre pain quotidien. Elle fait partie de notre vie de chaque jour, à tel point que l'on considère comme tout à fait normal de compter dans le budget familial l'aide apportée par les mesures de sécurité du gouvernement.

Sans doute, notre parti proclame le droit strict de chaque individu à sa liberté et à son initiative personnelle, mais il estime qu'il doit viser à éviter aux familles et aux citoyens les inconvénients graves dont ils peuvent souffrir du fait des conditions où ils vivent.

C'est pourquoi, lorsque nous parlons de sécurité sociale, nous pensons surtout au bien-être des enfants, des vieillards, des malades, des anciens combattants, des invalides, des aveugles et de ceux qui sont temporairement sans gagne-pain.

Contrairement aux programmes de certains autres partis, qui veulent imposer à toutes les classes de notre société des programmes rigides, sans égard aux conditions ni aux besoins des citoyens, le parti libéral tient constamment compte des intérêts de chacun et cherche à créer des conditions qui permettent de développer les possibilités de l'entreprise privée, ainsi que les ressources illimitées de l'initiative personnelle.

Pour nous, du parti libéral, la sécurité sociale, c'est l'assurance que le gouvernement St-Laurent veut donner à tous les citoyens canadiens, quelles que soient leurs conditions sociales, qu'ils pourront profiter d'un minimum de bien-être pour leur propre vie et celle de leurs enfants.

En somme, le gouvernement libéral veut apporter sa contribution pour qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent jouir de leur juste part de la justice sociale à un degré qui convienne à un système démocratique chrétien dans un pays prospère.

Sécurité sociale ne veut pas dire charité publique, bien au contraire. C'est plus exactement une certaine répartition des richesses de la nation dans la mesure où un groupe de citoyens peut contribuer, sans injustice pour eux, à assurer un minimum de bien-être à une autre partie de la nation.

Car les libéraux considèrent que la prospérité du pays fait partie du patrimoine de chaque Canadien.

CROISADE 1957 CONTRE LE CANCER

Les femmes canadiennes jouent un rôle indispensable dans la lutte contre le cancer. Beaucoup d'entr'elles sont à l'avant-garde des recherches. Plusieurs sont au premier plan du programme d'éducation poursuivi dans tous les coins du pays. D'innombrables autres s'occupent de service social pour alléger les souffrances des victimes du cancer. Ces volontaires donnent généreusement leur temps pour que cette lutte contre l'ennemi soit continuée dans notre milieu. Chaque femme pourrait ainsi fournir sa part de quelque façon. Même la ménagère la plus occupée peut faire sa part. Elle peut aider en se renseignant sur le cancer, en s'intéressant de façon intelligente au problème du cancer. La Division d'Ontario de la Société canadienne du Cancer, 18 Durham N. Sudbury, vous enverra par la poste toutes les informations désirés sur le dépistage du cancer. Vous pouvez encore écrire au soin de ce poste. Un autre moyen serait encore d'envoyer votre généreuse contribution à la Campagne canadienne contre le Cancer. Vos dollars aideront à répandre la connaissance du cancer et à aider la science à le combattre.

VOTRE TIRELIRE SONNE-T-ELLE?

Avez-vous économisé autant que vous le prévoyiez durant la dernière année? Combien avez-vous économisé durant les dix dernières années? Si vous n'épargnez pas suffisamment, il vous manque un moyen systématique — quelque chose comme une POLICE-DOTATION de la SUN LIFE. C'est un moyen sûr! Commencez dès aujourd'hui.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Représentant
C. D. Bonhomme
OS 3-0801
172 Elm Ouest
Assurance Sun Life

Le passé est garant de l'avenir...

L'équipe St-Laurent mérite votre confiance

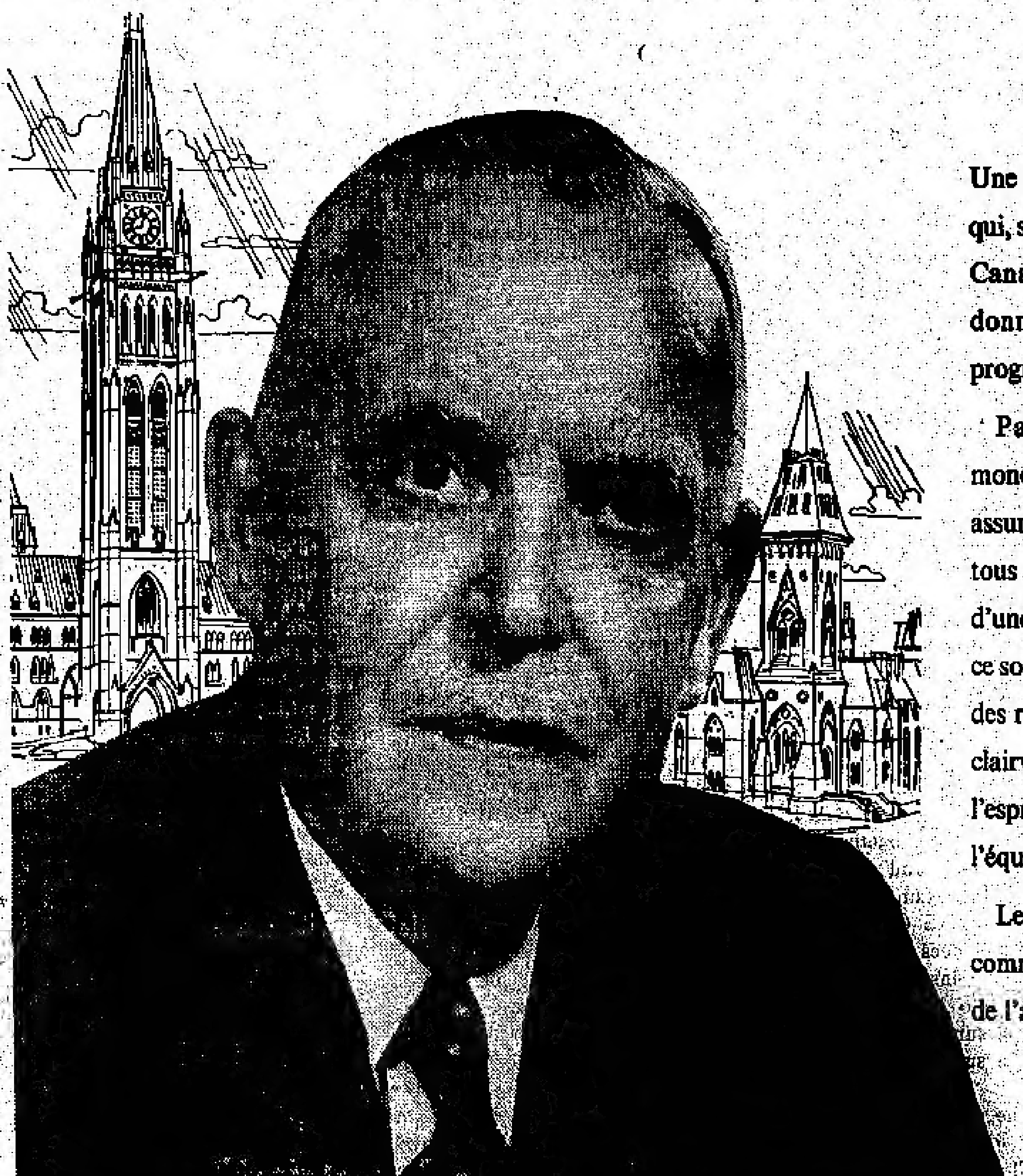

Une équipe d'hommes compétents qui, sous la direction du plus grand Canadien de notre génération, donne à notre pays la paix, le progrès et la prospérité.

Paix au Canada et dans le monde . . . prospérité générale qui assure le plein emploi et apporte à tous les Canadiens les bienfaits d'une saine législation sociale . . . ce sont là des réalisations libérales, des réalisations qui résultent de la clairvoyance, du dynamisme et de l'esprit d'entreprise qui animent l'équipe St-Laurent.

Le parti libéral, par ses hommes comme par ses oeuvres, est garant de l'avenir du Canada.

VOTEZ CANADIEN VOTEZ LIBÉRAL

LE PARTI LIBÉRAL VOUS A APPORTÉ LA PROSPÉRITÉ DANS L'UNITÉ ET LA SÉCURITÉ

FÉDÉRATION LIBÉRALE NATIONALE

Plomberie - Chauffage
Installation et Réparations de toutes sortes
HUBERT GUENETTE
316, rue Draper Sudbury
Tél.: OS. 3-8590

A. FOURNIER
ASSURANCES
— LIMITÉE —
Etabli en 1895
FEU — AUTO et AUTRE
Prêts sur Hypothèques
11 ELM EST — TEL.: OS 5-7546

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edf. Mackey-Sudbury OS 4-1939
Chambres 310, 311, 312
193 Main — Sturgeon Falls — 685

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
Agent pour
Dominion Tires & Tubes
25 RUE BEECH

HEISKANEN JEWELLERS
• HORLOGER
• DIAMANTAIRE
• BIJOUTIER
5-7 rue Durham N.
Tél.: OS 5-6852 Sudbury

Impôt sur le revenu
Comptabilité générale
Polycopie et Photocopie
Sudbury Bookkeeping & Letter Service
122 Elm E. OS. 3-8988

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
★ Service de déménagement
★ Local et Longue Distance
20 Lorne, S. Sudbury
Tél.: OS. 5-5411

LACOURCIERE & LACOURCIERE
AVOCATS
27 rue Elm — Sudbury, Ont.

G. GRANDBOIS
• Réparations de radio et T.V.
• Installation d'antennes
• Vente de radio d'autos
HANMER, Route du Radar
Tél. 668112

Salon de Barbier
LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury OS. 3-387

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
621 Notre Dame - Tél. OS 5-8180

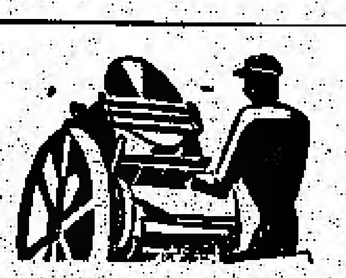

• CARTES DE SYMPATHIES
• LETTRES CIRCULAIRES
• TETES D'ENVELOPPES
• BILLETS DE TIRAGE
• CARTES D'AFFAIRES
• TETES DE LETTRES
• CARTES DE DEUIL
• PROGRAMMES
• CIRCULAIRES
• FAIRE-PARTS
• ETIQUETTES
• PANCARTES
• RAPPORTS
• COLLANTS
• ETC...ETC
ARTS GRAPHIQUES
Tél. OS 3-0700
122 Elm E. Sudbury, Ont

DESMARAIS & JOHNSON
AVOCATS et NOTAIRES
J. N. Desmarais, C.R.
Ivan S. Johnson, L.L.B.
Robert Levesque
du Barreau de la Nouvelle Ecosse
suite 102 - 103 Edifice Mackey
Tél.: OS 5-7521

H. J. FOURNIER
Avocat - Notaire
10 Elm Est
Tél.: OS. 4-2424

ANNONCE CLASSEE

ATTENTION gens ambitieux, intéressés à aller de l'avant, à faire de beaux revenus tout en établissant votre commerce! Voici votre chance: une compagnie de renom cherche présentement des représentants pour quelques territoires vacants. Ligne de produits complètement garantis, en usage dans toutes les maisons, riches ou pauvres. Conditions intéressantes. Ne remettez pas à demain, écrivez pour renseignements à 1600 Delorimer, Dept. 75, Station C, Montréal.

CHELMSFORD

Funérailles de M. Aurel Frappier

Récemment, avait lieu à Chelmsford, les funérailles de M. Aurel Frappier, blessé mortellement à son travail, à la mine McKim, située à dix milles à l'est de Chelmsford. Le défunt, âgé de 27 ans, fils de M. et Mme Aimé Frappier, était né dans la paroisse. Le 12 septembre 1953, il avait épousé Mlle Reina Bossé qui lui survit.

Le service a été chanté par M. le curé Séguin, assisté de M. l'abbé Joseph Savignac, vicaire, comme diacre et de M. le curé Daoust d'Azilda comme sous-diacre.

Les porteurs honoraires étaient MM. Jean-Marie, Aimé, Arthur et Marcel Frappier, Armand et Romuald Bossé. Les porteurs actifs étaient M.M. Léo Bélanger, Lucien Goudreau, Rodolphe Predon, Urbain Paquette, Bruce Carr et Eugène Bissonnette, tous des compagnons de travail.

Parmi les parents et amis de l'extérieur qui ont assisté aux funérailles, on remarquait: M. et Mme Roméo Bossé, de Messina, N.Y.; M. et Mme Paul Lavoie, M. Eugène Bossé de Brantford; Mme Thomas Carley de Racine, Wisconsin; Mme Willard Robinson de Toronto; M. et Mme Emile Vaillancourt de North Bay; M. et Mme Liguori Lachance de Sturgeon Falls; M. et Mme Adam Frolich de Levack; M. et Mme Jacques Groulx de New Sudbury.

M. Frappier a été inhumé au cimetière local. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses parents M. et Mme Aimé Frappier, quatre frères: Jean-Marie, Aimé, Arthur de Falconbridge, Marcel de Sudbury; trois soeurs: Mmes Gérard Chaput (Marie-Ange), Léo Harrison (Berthe) et Mlle Rita Frappier, toutes de Sudbury.

ANNONCE CLASSEE

POUR RIRE EN SOIREE. - Jeux, livres amusants, sérieux. Révélateur de la pensée. Combattre vie chère, chômage, etc., envoyez 25c Adressez:
A. P. HAMON, Sandbeach, Yarmouth, Nova Scotia, Canada.

Votez CCF le 10 juin
Dans Nickel Belt
C C F
PRESCOTT, Harold X
Démocrate social
Dans Sudbury
JACOBS, Ray X
Pour un meilleur Canada!

LEBEL & FILS
• Teinturiers
• Nettoyeurs
OS. 5-7517
142 rue EYRE

Lieutenant d'aviation
Jack McDonald

Etes-vous éligible dans les rangs du CARC
Visitez nos agents recruteurs pour plus amples informations
Salle de la Légion
jeudi - vendredi - samedi
les 13, 14 15 juin
ou écrivez
Centre de recrutement du CARC, 159 rue Main est
North Bay, Ontario

Sergent
Gord Speers

VOTEZ POUR
QUI VOUS VOULEZ!
...MAIS VOTEZ

Si Diefenbaker prend le pouvoir

Si le parti conservateur prend le pouvoir le 10 juin, M. John Diefenbaker convoquera immédiatement une conférence fédérale-provinciale pour reprendre à sa base l'étude des relations fiscales entre le gouvernement canadien et les législatures.

Cette déclaration, le chef conservateur l'a faite plus d'une fois au cours de sa visite d'une journée dans la métropole du Canada. Il l'a dit au cours de sa conférence de presse, à l'hôtel Windsor, et il l'a répété devant une foule de plusieurs centaines de personnes à l'école Supérieure Saint-Stanilas.

M. Diefenbaker a dit qu'il était confiant de prendre le pouvoir le 10 juin. Selon lui la "vague conservatrice" qui déferle sur le Canada gagne la province de Québec. Partout, dit-il, il a été reçu avec enthousiasme. Il a parlé de la réception que lui ont faite par les Québécois.

Voici le texte français lu par le chef conservateur:

"La belle réception ressemble à la réception qu'on m'a donnée partout au Canada.

"Nous répétons notre intention de respecter le pacte de la Confédération de rendre au provinces ce qui leur revient et aux municipalités ce qui leur appartient.

"Nous voulons que les taxes soient baissées à un niveau juste et raisonnable.

"Nous voulons que le programme de sécurité sociale corresponde aux exigences de l'heure.

"Nous voulons surtout redonner au Parlement canadien son autorité d'autrefois et détruire les procédés de dictature.

"Plusieurs prétendent que le parti conservateur diminuera les services de sécurité sociale. Bien au contraire, nous étudierons les

Suite à la page 4

BEAUX
souvenirs à glaner
partout en
Ontario
Connaissez Mieux tout l'Ontario

ONTARIO TRAVEL
754 Parliament Bldgs. Toronto
Veuillez m'envoyer de la documentation GRATUITE
Nom ____
Adresse ____
Bureau de poste ____
Ministère du Tourisme et de la Publicité de l'Ontario
Hon. Bryan L. Cathcart, Ministre

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 3 on the 17th day of May 1957 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 4 in the Township of McKim, District of Sudbury, Ontario, to borrow the sum of ONE HUNDRED AND TEN THOUSAND DOLLARS ($110,000.00) for the purpose of building a school house.
The payment of the said sum of ONE HUNDRED AND TEN THOUSAND DOLLARS ($110.000.00) and of the issue of debentures of ONE HUNDRED AND TEN THOUSAND DOLLARS ($110,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.
The said sum of ONE HUNDRED AND TEN THOUSAND DOLLARS ($110,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of June in each of the years 1958 to 1977 inclusively in the manner following:
The sum of $3,000.00 on the 1st day of June 1958 and 1959,
The sum of $3,500.00 on the 1st day of June 1960 to 1962 inclusively,
The sum of $4,000.00 on the 1st day of June 1963 and 1964,
The sum of $4,500.00 on the 1st day of June 1965,
The sum of $5,000.00 on the 1st day of June 1966 and 1967,
The sum of $5,500.00 on the 1st day of June 1968 and 1969,
The sum of $6,000.00 on the 1st day of June 1970,
The sum of $6.500.00 on the 1st day of June 1971,
The sum of $7,000.00 on the 1st day of June 1972,
The sum of $7.500.00 on the 1st day of June 1973 and 1974,
The sum of $8,000.00 on the 1st day of June 1975,
The sum of $8,500.00 on the 1st day of June 1976,
The sum of $9,000.00 on the 1st day of June 1977,
together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st day of June and December in each and every year commencing on the 1st day of December 1957. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Léo Bourgeois,
Chairman

(sgd.) Constant Proulx,
Sec. Treasurer.

AVIS DE TAXE
aux
Citoyens de Sudbury
en vigueur le 10 juin, 1957

Pour chaque dollar que vous payez en impôt au fédéral, l'Ontario reçoit 9 cents. Nous devons avec cela vous payer des écoles, des égouts, des hopitaux, des chemins et du pouvoir électrique! Chose impossible!

Voulez-vous continuer à payer une taxe de vente de 3 à 5 pour cent sur tout ce que vous achetez?

"NON!"
dit le
Dr Mitchell
Un gouvernement conservateur saura répartir l'impôt d'une façon plus juste et abolira la taxe de vente

Vous avez tout à gagner . . .
si vous élisez
le docteur Mitchell
R. M. MITCHELL, M. D. . . . votre candidat
Candidat Conservateur Dans SUDBURY